

Adaptation de la production de l'unité de production n°3 de la centrale du Bugey en raison des conditions climatiques

2.8.2026 - | EDF

Depuis le dimanche 2 août 2026, à 11h30, en raison de la température du Rhône, la puissance de l'unité de production n°3 de la centrale du Bugey est adaptée afin de respecter la réglementation environnementale.

Cette adaptation est réalisée pour limiter l'échauffement de l'eau prélevée puis rejetée dans le Rhône.

Cette opération est réalisée en toute sûreté et en accord avec le gestionnaire du réseau.

Les unités de production n°4 et n°5 sont en production et à la disposition du réseau électrique national.

L'unité de production n°2 est en arrêt pour maintenance.

Dans le cadre de l'application de son arrêté de rejets, la centrale peut être amenée, selon les besoins du gestionnaire du réseau électrique national (RTE), à moduler la puissance de ses unités de production ou les mettre à l'arrêt temporairement lorsque la température moyenne journalière du Rhône en aval de la centrale dépasse 26°C.

<https://www.edf.fr/adaptation-de-la-production-de-l-unite-de-production-ndeg3-de-la-centrale-du-bugey-en-raison-des-conditions-climatiques>